



BULLETIN MENSUEL – OCTOBRE 2025

CHANGEMENT D'HEURE



Le changement d'heure se fera **dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre** prochain pour revenir à l'heure normale de l'Est. Ajustez horloge, cadran et montre ! N'oubliez pas de vérifier les piles dans vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone.

HORAIRE D'AUTOMNE ET D'HIVER – HÔTEL DE VILLE

À compter du 1^{er} novembre et ce jusqu'au 30 avril, les bureaux de l'Hôtel de ville seront ouverts du lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30.

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil se tiendra lundi le **17 novembre 2025** à compter de 18h. Le maire et les membres du conseil vous accueilleront à l'hôtel de ville sis au 601, chemin de la Gare. Il vous est également possible d'assister par visioconférence. Nous vous invitons à consulter l'avis public qui sera publié le 3 novembre prochain, pour tous les détails. <https://ivry-sur-le-lac.qc.ca/nouvelles-et-avis-publics/>

ÉLECTIONS MUNICIPALES – 2 NOVEMBRE 2025

Visitez l'onglet **ÉLECTIONS 2025** sur notre site interne à l'adresse suivante : <https://ivry-sur-le-lac.qc.ca/conseil-municipal/?section=elections-2025>, vous y trouverez toutes les informations nécessaires à cet effet.

TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU LAC-DE-LA-GRISE



Des travaux seront effectués sur le chemin du Lac-de-la-Grise par la firme ABS selon l'horaire suivant :

- Vendredi 24 octobre, 7 h : implantation des sondages.
- Lundi 27 octobre, 7 h : travaux de forage ;
- Mercredi 5 novembre, 9 h : post-chantier – relevé des niveaux de l'eau.

LE SAVIEZ-VOUS ? LE MOUVEMENT DES EAUX, C'EST NATUREL !

Nos rivières et ruisseaux sont dynamiques: ils évoluent constamment, influencés par les saisons, les précipitations, la topographie et le type de sol. Ils transportent non seulement de l'eau, mais aussi des sédiments — comme du sable, de la terre ou des cailloux — qui voyagent avec le courant.

L'équilibre d'un cours d'eau dépend principalement de deux éléments : la quantité d'eau (le débit) et la quantité de sédiments transportés. Quand cet équilibre est respecté, la rivière peut modeler son lit de façon stable, parfois en changeant lentement de tracé ou en formant des méandres.

Un phénomène qu'il est possible d'observer est l'accumulation de sédiments là où un cours d'eau se jette dans un lac. Ce dépôt est un processus naturel, résultat du ralentissement de l'eau qui laisse tomber les particules qu'elle transportait.

Lorsque l'humain modifie un cours d'eau — par exemple en le redressant, en stabilisant ses berges, en créant un barrage — on perturbe les processus naturels. Le cours d'eau cherche alors à retrouver un nouvel équilibre, souvent en réagissant par plus d'érosion ou en changeant son tracé ailleurs. Même si ces adaptations sont des réponses normales, elles peuvent parfois créer des enjeux inattendus en aval ou autour du site modifié.

Comprendre ces processus nous aide à mieux cohabiter avec nos milieux aquatiques et à respecter leur fonctionnement naturel. Les interventions humaines ont leurs limites, car la nature suit toujours son propre cours.

Capsules vidéo : [Introduction à l'hydrogéomorphologie et à la dynamique fluviale](#). Développées pour le contexte agricole, mais explique très bien les principes de bases

ABRIS D'HIVER TEMPORAIRES - RAPPEL



Le temps file à une vitesse vertigineuse ! Le temps froid va nous prendre d'assaut sous peu et nous désirons vous rappeler qu'un abri d'hiver temporaire est permis dans les marges et l'aire de stationnement, tel que stipulé dans le règlement 2013-060 (règlement consolidé administrativement) articles 206 et 368, et ce dès le 1^{er} octobre. L'abri doit être enlevé au plus tard le 1^{er} mai.

SEMAINE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 20 au 26 octobre 2025



ÉCOCENTRE



L'ÉCOCENTRE LE PLUS PRÈS

Écocentre Sainte-Agathe-des-Monts
1710, Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts
819-321-0940

Heures d'ouverture

1er janvier au 31 mars et du 1er au 31 décembre

Mardi au samedi : 9 h 00 à 16 h 30

1er avril au 30 novembre

Lundi au samedi : 9 h 00 à 16 h 30

Fermé les 25 et 26 décembre 2024 et les 1 et 2 janvier 2025.

Ouvert le 31 décembre 2024 et le 3 janvier 2025

SÉCURITÉ INCENDIE – BIEN UTILISER LES APPAREILS RECHARGEABLES



Téléphone cellulaire, ordinateur portable et tablette, montre intelligente, robot (ex. : aspirateur robot), vélo et trottinette électriques, perceuse sans fil, etc.

Pour éviter un incendie lié à l'utilisation des appareils rechargeables :



CONSEIL DE PRÉVENTION

- Lisez attentivement les instructions du fabricant et respectez-les en tout temps.
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge.
- Utilisez le chargeur fourni avec l'appareil ou encore un modèle de chargeur homologué.
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense.
- Évitez de modifier ou d'altérer le chargeur.
- Vérifiez régulièrement que le chargeur n'est pas endommagé.
- Jetez les piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre. Ne les jetez jamais aux ordures ni au recyclage, car elles pourraient déclencher un incendie en étant écrasées par de l'équipement.

ACTIVITÉS DE LOISIRS, CULTURELLES, COMMUNAUTAIRES ET ARTISTIQUES AUX ALENTOURS

ASSOCIATION POUR L'AMÉLIORATION DU LAC MANITOU ET SES ENVIRONS (AALM)



Communauté, Terre

Déblaiement des sentiers

Samedi 25 octobre 2025

10h00 – 16h00

Notre événement annuel de nettoyage des sentiers approche.

BIBLIOTHÈQUE GASTON-MIRON



18 au 25 octobre 2025

Semaine des bibliothèques publiques



Lancement ludique

Jouons à la bibliothèque!

18 octobre à 13 h

Le 18 octobre, venez lancer la Semaine des bibliothèques publiques du Québec en beauté avec une activité conviviale autour des jeux de société à la bibliothèque Gaston-Miron! Dans l'esprit du thème « Les biblios, phares dans nos communautés », cette activité vise à souligner le rôle rassembleur et accessible de la bibliothèque. Un animateur sera sur place pour vous guider et vous faire découvrir les nombreux jeux disponibles sur place. Et n'oubliez pas : les jeux de société sont accessibles en tout temps à la bibliothèque! Venez jouer, seul.e, entre amis ou en famille.



Exposition

Livres censurés ou interdits : la liberté de lire

18 au 25 octobre

À l'occasion de la 27^e édition de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec, dont le thème est « Les biblios, phares dans nos communautés », nous vous invitons à découvrir une exposition qui met en lumière un pan essentiel du rôle des bibliothèques : la défense de la liberté intellectuelle. Cette exposition présente des livres qui ont été censurés, contestés ou interdits à différentes époques et dans divers endroits du monde. Qu'ils aient été bannis pour des raisons politiques, religieuses, morales ou sociales, ces ouvrages témoignent tous d'une chose : la lecture peut déranger, questionner, provoquer... et c'est justement là que réside sa force. En tant que lieux d'accès libre au savoir, à la culture et à la diversité des idées, les bibliothèques publiques sont des phares pour leurs communautés. Elles éclairent les esprits, protègent la pluralité des voix et défendent le droit fondamental de chacun et chacune à penser, à s'exprimer, et à lire.



Abonnement

Pour les **résidents**, la carte agathoise est la carte de bibliothèque.

Pour les **résidents d'Ivry-sur-le-Lac** pourront se procurer la nouvelle carte agglomération Ivry-sur-le-Lac qui offre les mêmes avantages que la carte agathoise.

Pour les **non-résidents**, vous devez présenter une preuve de résidence et une pièce d'identité avec photo sur lesquelles sont indiquées votre adresse de résidence.

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent au moment de l'inscription ainsi que lors de leurs visites.



HALLOWEEN 🧛

31 OCTOBRE 2025 🧛

Halloween est la nuit préférée des sorcières, des petits monstres, des vampires qui déambulent allègrement sur le territoire.

La municipalité demande aux automobilistes de redoubler de prudence et d'être vigilants.

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS



🎃 Dès 15 h, venez célébrer l'Halloween avec vos plus beaux costumes au point de départ du parcours, dans les rues Saint-Vincent et Principale, pour la collecte de bonbons organisée par la Ville.

👉 Plus de détails : <https://vsadm.ca/citoyens/evenements/halloween/>

VAL-DAVID



Halloween Steampunk au village!

Salle Athanase-David (église)

Le 31 octobre 2025

HALLOWEEN STEAMPUNK – LES ENGRENAGES MAGIQUES ⚙️

Entrez dans un univers étrange et fascinant où l'esprit d'Halloween rencontre l'esthétique Steampunk !

Une soirée immersive, festive et spectaculaire vous attend à l'Église de Val-David.

- Spectacle immersif dans la salle, toutes les 10 minutes, de 17 h à 19 h
- Animation ambulante sur le site extérieur et à l'intérieur de la salle
- Feu extérieur pour se réchauffer et se rassembler

- Musique et feu extérieur de 19 h à 20 h
- Espace lounge avec DJ de 20 h à 23 h pour prolonger la soirée dans une ambiance festive
- Service de bar sur place (18 ans et +) et mocktails pour les moins de 18 ans
- Bonbons et surprises pour tous
-

📍 Église de Val-David – 2490, rue de l'Église

🌟 Une soirée unique à ne pas manquer !



Fête d'Halloween – L'Asile du Lac-Paquin

Oserez-vous franchir les portes de l'asile ?

Cette année, notre fête d'Halloween promet d'être plus terrifiante que jamais !

👻 Thème : L'Asile du Lac-Paquin Petits et grands sont les bienvenus pour une soirée où frissons, rires et surprises seront au rendez-vous.

💀 Préparez-vous à trembler de peur et à plonger dans une ambiance cauchemardesque !

On vous attend en grand nombre le 31 octobre 1289, montée du 8e Rang

MONT-TREMBLANT



Une Halloween hors du commun

26oct.

Date et heure

26 oct. 2025

Toute la journée

Lieu

Village piétonnier

Tremblant, 1000 Chemin des Voyageurs

Mont-Tremblant, QC J8E 1T1

Tarification : Gratuit

Pour l'Halloween, venez célébrer avec nos nombreuses activités offertes dans le village piétonnier pour l'occasion. Animation, ambiance musicale et distribution de bonbons (offerts jusqu'à épuisement des stocks).

HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Dès 10 h	5 Stations de bonbons	Village piétonnier
10 h à 14 h	Ambiance musicale	Place St-Bernard
10 h à 13 h	Animation publique	Place des Voyageurs



Service à la clientèle et objets perdus
819-774-0485 | Sans frais : 1 877-604-3377
info@transportlaurentides.ca
Samedi et dimanche, de 8 h à 17 h

Avis important – Suspension temporaire du service à la clientèle le week-end

En raison de contraintes opérationnelles,
à compter du samedi 27 septembre 2025,
notre service à la clientèle du samedi et dimanche
sera suspendu pour une période temporaire.



Pour les usagers du **Taxibus**,
toutes les réservations pour le samedi, dimanche et lundi
devront être effectuées **au plus tard le vendredi à 16 h**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

TENDEZ LA MAIN...

TRAVAILLEZ AUPRÈS
DE PERSONNES EN
PERTE D'AUTONOMIE
OU EN SITUATION DE
HANDICAP VIVANT À
DOMICILE



Horaire flexible / Salaire concurrentiel/
Formations offertes
Informez-vous dès maintenant sur le
**Programme d'allocation directe/
chèque emploi-service.**

Visitez le www.quebec.ca



Vous résidez dans la MRC des Laurentides ?

Suivez Tendre la main- aînés Laurentides
ou écrivez à
tendrelamainlaurentides@outlook.com

Une initiative de Concert Action Soutien Autonomie de la MRC des Laurentides



Services gratuits et confidentiels aux aînés
confrontés à des situations de vulnérabilité, d'abus
et de maltraitance.

Soutien, conseil et accompagnement aux aînés
vivant des inquiétudes ou faisant face à différents
problèmes mettant en jeu leur qualité de vie ou leur
autonomie.

1 844 551-6032
info@prevoyanceaines.org - prevoyanceaines.org



Nous vous rappelons que si vous désirez partager une activité qu'elle soit culturelle, de loisirs ou autres, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante adjointe@ivry-sur-le-lac.qc.ca

Merci pour votre confiance et sachez que c'est toujours un réel plaisir de vous représenter !



Le maire,
André Ibghy
Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac
Tél. (819) 321-2332
maire@ivry-sur-le-lac.qc.ca

VOTRE PORTAIL CITOYEN INTELLIGENT



VOILÀ ! est un dossier citoyen personnalisé, mobile et web, qui facilite la communication avec la Municipalité !

Inscrivez-vous pour recevoir les nouvelles et alertes, consulter les avis sur votre compte de taxes en ligne, ajouter une propriété et un compte de taxes dans votre compte et être aux premières loges pour recevoir le **Bulletin mensuel**.

L'inscription c'est ici : <https://ivry-sur-le-lac.appvoila.com/fr/>

DEMANDE DE PERMIS – N'ATTENDEZ PAS !

Vous prévoyez un projet de construction, il est à parier que vous devrez obtenir un permis de la municipalité. Nous vous recommandons fortement de déposer votre demande dès que possible afin d'éviter des délais supplémentaires. Le traitement des demandes s'effectue en ordre de réception. En procédant sans attendre, vous limitez les surprises.

Inscrivez-vous dès maintenant !